



Projet de renouvellement du mandat et de
la structure du Groupe de travail sur le
TARCOM
15 septembre 2020

Contexte – Situation dans le monde

- À l'échelle internationale, les marchés de capitaux abandonnent les taux interbancaires offerts (TIO) fondés sur des sondages. Ce mouvement va s'accélérer après l'arrêt de la publication du LIBOR (prévu après décembre 2021).
- Les taux sans risque sont des taux de référence adéquats pour de nombreuses catégories d'actifs (p. ex. obligations à taux flottant, produits dérivés, titrisations) mais pas forcément pour d'autres types d'instruments de crédit (p. ex. lignes de crédit renouvelable irrévocables).
 - ▶ L'évolution des taux sans risque, en particulier en période de crise, peut inciter les participants à adopter des comportements préjudiciables.
- Dans un certain nombre de pays, les autorités évaluent en ce moment les avantages d'indicateurs qui serviraient de nouveaux indices de référence basés sur le risque de crédit.

Contexte – Situation au Canada

- Le CDOR (le taux interbancaire canadien) n'a pas connu les mêmes défauts que le LIBOR. Il reste néanmoins un taux de référence fondé sur des sondages.
 - ▶ Les récents efforts de réforme entrepris au Canada ont porté sur le processus de transmission des données qui entrent dans le calcul du CDOR.
- **Cependant, une analyse complète de l'ossature du CDOR, notamment du rôle des acceptations bancaires dans le financement, reste à faire**, même si les réformes de la réglementation bancaire internationale réalisées après la crise ont eu un effet sur l'efficacité d'un instrument de financement à court terme des banques comme les acceptations bancaires.

Dans la droite ligne de ces considérations, le Groupe de travail sur le TARCOT propose que son mandat soit élargi afin qu'y soit intégrée une analyse de la situation actuelle du CDOR et du marché sous-jacent des acceptations bancaires et que des recommandations soient faites à partir des résultats de cette analyse.

Changements proposés au mandat du groupe de travail sur le TARCOTM

- **Restructuration du groupe de travail autour de deux grands objectifs, chacun d'entre eux étant confié à un sous-groupe distinct :**
 - 1. Le sous-groupe chargé de la transition vers les taux sans risque –** Il est chargé d'accompagner l'adoption du taux CORRA et le passage au taux CORRA de sorte qu'il devienne le principal indice financier de référence pour les produits dérivés et titres canadiens. Les sous-groupes existants seront intégrés à ce sous-groupe et en constitueront les volets.
 - 2. Le sous-groupe chargé de l'indice de référence fondé sur le risque de crédit –** Il est chargé d'analyser la situation actuelle du CDOR et l'efficacité de cet indice de référence, puis, à partir des résultats de cette analyse, de formuler des recommandations en vue de garantir la solidité, l'adéquation et l'efficacité du régime canadien de taux de référence pour les années à venir.

Composition du Groupe de travail sur le TARCOT

- La composition du Groupe de travail sur le TARCOT sera modifiée pour correspondre à son nouveau mandat.
 - ▶ Compte tenu de la nature générale du projet nous ajouterions des membres de façon à élargir quelque peu le bassin des participants de marché et des parties prenantes.
 - ▶ La liste des banques canadiennes membres du groupe serait modifiée pour qu'on y retrouve des établissements représentatifs de la fonction de négociation et de la fonction de trésorerie.
- En plus de ces membres, le Groupe de travail sur le TARCOT poursuivra sa collaboration avec de multiples parties prenantes, qu'il s'agisse de l'Association des banquiers canadiens, de l'Association canadienne des investisseurs obligataires, de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières et des différentes autorités réglementaires canadiennes.

Aperçu des changements dans le choix des membres

Ajouter une grande entreprise

Ajouter deux institutions
du secteur public

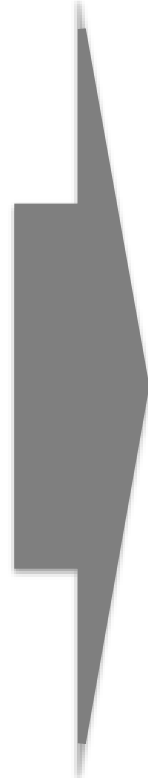
Ajouter une petite banque canadienne
et une coopérative de crédit

Ajouter une banque internationale

Modifier la liste des membres des six
grandes banques pour y représenter les
fonctions de négociation et de trésorerie

Réduire de moitié le nombre de
représentants des six grandes banques

Enlever un assureur



Nouvelle composition du Groupe de travail*

Côté vendeur

Les six grandes banques canadiennes
Une petite banque canadienne ou une
coopérative de crédit
Deux banques internationales

Côté acheteur/Émetteur

Un gestionnaire international d'actifs
Trois fonds de pension
Un assureur
Trois institutions du secteur public
Une grande entreprise

= 18 membres

* Plus les membres observateurs : deux fournisseurs d'infrastructures, un représentant d'une structure juridique, un représentant du milieu de la recherche, la Banque du Canada et le président du Groupe consultatif sur le taux CORRA.

Calendrier provisoire relatif à l'indice de référence basé sur le risque de crédit

Date	Action
Fin septembre 2020	<ul style="list-style-type: none">• Doter le Groupe de travail sur le TARCOM d'un nouveau mandat et de nouveaux membres• Créer un sous-groupe chargé de l'indice de référence fondé sur le risque de crédit
Novembre 2020	<ul style="list-style-type: none">• Le sous-groupe chargé de l'indice de référence fondé sur le risque de crédit aura préparé un plan de travail pour examiner la situation actuelle du CDOR et l'efficacité du marché de financement qu'est le marché des acceptations bancaires
Avril 2021	<ul style="list-style-type: none">• Le sous-groupe présente un rapport préliminaire et des recommandations au Groupe de travail
Mai 2021	<ul style="list-style-type: none">• Le Groupe de travail dépose les recommandations finales auprès du Forum canadien des titres à revenu fixe, qui devra les examiner et les approuver
Été 2021	<ul style="list-style-type: none">• Le Groupe de travail publie un livre blanc ou un document de consultation sur la voie recommandée pour l'avenir

Questions pour le Forum canadien des titres à revenu fixe

- Les membres du Forum approuvent-ils les changements suggérés pour le mandat du Groupe de travail sur le TARCOT?
 - ▶ Si oui, acceptez-vous les changements proposés pour la composition du Groupe afin que celle-ci soit plus adaptée au travail que fera le Groupe?